

LE PROGRAMME

Claire PALLIÈRE

Une équipe pour **SAINT-MANDÉ**

L'AUTRE VOIX DE LA DROITE ET DU CENTRE



LA DROITE MODÉRÉE

LE CENTRE D'AUJOURD'HUI

ELECTIONS MUNICIPALES 23 ET 30 MARS 2014



«

Vous avez entre les mains notre **projet pour Saint-Mandé**.

Ce projet pour notre Ville, nous l'avons voulu **audacieux**, mais **raisonnable**, **pragmatique** et **sincère**.

Audacieux, car il faut de l'audace pour tirer Saint-Mandé vers la modernité et mettre un terme à des pratiques d'un autre temps, pour construire une ville où chacun se sente écouté et où toutes les générations trouvent leur place, dans le respect de l'environnement.

Raisonné, car toutes les propositions sont réalisables dans un contexte financier que nous savons contraignant. Certains vous promettent monts et merveilles sans se préoccuper de la manière de financer leurs promesses. Pas nous ! Nous nous engageons à financer nos propositions en modérant la pression fiscale et l'endettement. Pour cela, nous réaliserons des économies en réduisant de manière significative les frais parasites et en mutualisant les dépenses avec nos voisins. Parallèlement, nous augmenterons les recettes de la Ville grâce à une politique volontariste de relance de l'activité économique.

Pragmatique et sincère, car il ne s'agit pas d'un catalogue de promesses sans lien les unes avec les autres. Contrairement à ce qu'on aimerait nous faire croire, tout ne va pas bien à Saint-Mandé ! Las des effets d'annonce, des mensonges et des approximations, nous nous engageons à aller jusqu'au bout de nos propositions avec bon sens, réalisme et détermination, en ayant pour seule préoccupation l'intérêt général.

Vous pouvez compter sur moi, une fois élue, pour vous rendre régulièrement et publiquement des comptes sur la mise en œuvre de notre projet pour Saint-Mandé.

C. Pallière

Votre candidate
Claire PALLIÈRE

»

CADRE DE VIE ET URBANISME

À SAINT-MANDÉ, CONJUGUER CHARME ET MODERNITÉ

Entre nécessité de construire et besoin de nature, l'équilibre est fragile. La proximité du bois ne suffit pas : chacun rêve d'un petit coin de verdure devant sa fenêtre.

Réconcilions enfin piétons, cyclistes, motocyclistes et automobilistes en adaptant la circulation et le stationnement à tous ces modes de déplacement.

Une ville se transforme au rythme de ses projets d'urbanisme : équilibrons logements, équipements, économie et espaces verts en concertation avec les habitants de chaque quartier.

NOS PRIORITÉS

- > Informer clairement sur les projets immobiliers, respecter scrupuleusement le **Plan local d'urbanisme** (respect des espaces verts protégés, des marges de recul).
- > Organiser régulièrement des **réunions de quartiers**, préparées, animées par le maire et les élus, avec la participation de personnels municipaux dédiés à chaque quartier (police, voirie, espaces verts).
- > Pour la sécurité de tous, étendre la **zone 30** à l'ensemble des voies, en accompagnant ce changement d'explications auprès des usagers.
- > Saisir l'opportunité de la restructuration de la Porte de Vincennes pour travailler avec Paris et Vincennes à la **requalification de l'avenue de Paris** et à l'aménagement des stationnements et des circulations.
- > Aménager des **îlots de verdure** et de **convivialité** dans chaque quartier.
- > Transformer le **jardin Alexandra David-Neel** avec le concours des usagers en intégrant les besoins des jeunes, des familles et des seniors : jeux pour tous, potager, kiosque...
- > Réhabiliter la **pointe Paul Bert** qui deviendra un jardin clos, entretenu par les écoliers et dédié au jardinage et aux jeux.
- > Harmoniser le **mobilier urbain** pour une ville colorée et moderne. Éviter l'**encombrement des trottoirs** (bacs mal placés, poubelles). Installer des toilettes publiques.



LE + DÉVELOPPEMENT DURABLE

Privilégier les plantes vivaces, donner au public les bulbes et autres végétaux arrachés.

Exiger un tri exemplaire des déchets dans les bâtiments communaux.

SÉCURITÉ

À SAINT-MANDÉ, VIVRE SEREINEMENT

Retrouvons une Police municipale de proximité : des hommes et des femmes qui préviennent, rassurent, portent secours et sanctionnent quand c'est nécessaire, en collaboration avec une Police nationale présente visiblement sur le terrain.

NOS PRIORITÉS

- > Privilégier une Police municipale de **proximité**. Contact personnalisé avec la population et les commerçants, médiation, pédagogie, assistance et répression quand elle s'impose, doivent être ses missions principales.
- > Exiger la présence quotidienne de la **Police nationale**.
- > Organiser la sécurité de la Ville en privilégiant l'**îlotage** pour plus de visibilité et d'efficacité.
- > Instaurer une **boîte de dialogue** par Internet avec la Police municipale pour signaler les incivilités qui n'ont pas de caractère d'urgence et gagner en réactivité.
- > Informer objectivement la population sur l'actualité de la sécurité dans la ville pour une meilleure **prévention**.
- > **Verbaliser** systématiquement les comportements dangereux (vitesse excessive, trajets des deux-roues motorisés sur les trottoirs ou à contre-sens) et les comportements inciviques, comme les nuisances sonores de véhicules et les déjections canines.
- > Collaborer avec la Ville de Paris pour **renforcer la sécurité** aux abords du bois, boulevard de la Guyane et porte de Saint-Mandé.
- > Expérimenter la **vidéoprotection embarquée** (écrans de surveillance dans les voitures) pour une meilleure réactivité de la Police municipale ; faire le bilan de la vidéoverbalisation.





LE + ÉCO-CITOYEN

Favoriser l'installation d'un magasin
de produits biologiques à Saint-Mandé.

ECONOMIE ET EMPLOI

À SAINT-MANDÉ, RECONSTRUIRE L'ÉCONOMIE LOCALE

Si certains commerces sont installés à Saint-Mandé depuis fort longtemps, le rythme de renouvellement des magasins est très élevé et de nombreuses boutiques sont vides.

Sauvegardons nos commerces de proximité, rendons notre ville attractive pour fidéliser la clientèle et aider concrètement à la création d'entreprises.



COMMERCE

- > Mettre en place un **manager professionnel**, financé par la Ville, qui pilotera une équipe de bénévoles pour soutenir le commerce et la création d'entreprises.
- > Organiser un **plan de circulation** et de **stationnement** réaliste prenant en compte l'activité économique et les commerces (livraisons, stationnement minute).
- > Créer une **bourse aux parkings** sur le site de la Ville recensant les places de parking libres dans les immeubles.
- > Imaginer un **événement commercial annuel** au lieu d'animations dispersées, avec mise en voie piétonne exceptionnelle de l'avenue du Général de Gaulle.
- > Elaborer un annuaire économique dynamique et cohérent, avec une mise à jour permanente sur le site de la Ville.
- > Favoriser l'installation de commerces diversifiés au **sud de Saint-Mandé** pour lutter contre la désertification économique de ce quartier.

ENTREPRISES

- > Axer le site de la Ville sur la **promotion économique** avec mise en valeur des atouts de Saint-Mandé (situation géographique, transports).
- > Inciter à l'implantation d'**immeubles de bureaux** pour des activités de gestion ou technologiques.
- > Valoriser la future zone économique sur le terrain de l'IGN (implantation d'une école d'enseignement supérieur, d'activités de recherche, d'un siège social).

FORMATION ET EMPLOI

- > Mettre en place un réseau pour faciliter l'**obtention de stages**, de la troisième au DUT, en passant par la reconversion professionnelle. Solliciter les administrations et entreprises locales, les villes voisines et jumelées.
- > Renforcer les liens entre l'Espace accueil et le service social pour un accompagnement personnalisé.

ENFANCE ET ÉCOLES

À SAINT-MANDÉ, JOUER, APPRENDRE, GRANDIR

L'enfant, sa santé, son bien-être doivent être au cœur des préoccupations de tous les acteurs éducatifs : parents, enseignants, animateurs, agents de service.

Pensons tout projet pour le réel bénéfice des enfants !

Recentrons-nous sur les missions essentielles de la Ville :
l'entretien des locaux, la sécurité, le soutien logistique et matériel.

Instaurons un partenariat efficace entre les administrations
et les associations de parents.

LE MONDE DE L'ÉCOLE

- > Instaurer un **partenariat** serein avec l'institution scolaire.
Faire du Conseil d'école un lieu de **dialogue constructif** en considérant associations de parents et enseignants comme des interlocuteurs auxquels il faut apporter des réponses claires, rapides, suivies, notamment en matière de travaux.
- > Facturer le prix des repas du restaurant scolaire en fonction des ressources (**quotient familial**) comme pour les crèches, les centres de loisirs et les séjours.
- > Privilégier dans les locaux scolaires l'hygiène, la sécurité et le respect de l'intimité des enfants.
- > Planifier annuellement avec l'Inspection académique une **vraie programmation d'animations** en lien avec la Ville : prévention, environnement, culture.
- > Missionner ponctuellement un agent administratif dans les écoles en soutien logistique pour la préparation des classes de découverte.
- > Intégrer les surveillants de la pause méridienne dans un **projet éducatif autour de la restauration scolaire**.

LES CENTRES DE LOISIRS

- > Proposer des **projets qui fédèrent** les enfants, privilégier les activités simples, ludiques, sportives, créatives tenant compte de leur âge. Former des équipes d'animation stables où les gens travaillent en confiance.
- > **Simplifier** les modalités de réservation en centre de loisirs.



ZOOM RYTHMES SCOLAIRES

- > Organiser des ateliers gratuits dans l'école, encadrés par des enseignants volontaires accompagnés d'animateurs, en proposant des projets transversaux de qualité (théâtre, spectacles, journal d'école, expositions, rencontres sportives) ; valoriser les compétences des intervenants.
- > Privilégier les activités de jeux pour les enfants des écoles maternelles.
- > Travailler parallèlement avec le tissu local associatif et les services municipaux à l'extension des horaires des activités payantes dès 15h15, à l'extérieur de l'école (Conservatoire, Maison pour tous, sports, ...). Proposer un dispositif d'accompagnement des enfants vers ces lieux, choisis par la famille, à un tarif raisonnable.
- > Harmoniser les horaires sur l'ensemble de la commune.





LE + ÉCO-CITOYEN

Mettre en place un vrai plan de lutte contre le gaspillage alimentaire au restaurant scolaire, en concertation avec les parents, les éducateurs, les agents de service et les enfants.

L'ÉQUIPE



1

Claire PALLIÈRE

61 ans - Professeur d'école retraitée



2

Guy MONTAGNON

67 ans - Gérant de société - Consultant



3

Brigitte OSMONT

55 ans - Editrice



4

Jean BOKOBZA

37 ans - Kinésithérapeute



5

Joëlle AICH

50 ans - Enseignante

UNE ÉQUIPE À L'IMAGE DE SAINT-MANDÉ

Composée de femmes et d'hommes de 20 à 69 ans, saint-mandéens de naissance ou d'adoption, répartis dans tous les quartiers de la Ville, notre équipe est proche de vous et réellement à votre écoute.

Bénéficiant à la fois de la très bonne connaissance des dossiers des 5 élus sortants et du regard neuf et objectif des 30 autres candidats, notre équipe saura donner un nouvel élan à l'action municipale.

Partageant les valeurs de tolérance, de laïcité, d'ouverture et d'intégrité, nous nous engageons à nous mettre au service des Saint-Mandéens en toute transparence.

Issus de formations et de milieux professionnels divers et complémentaires, nous instaurerons une pratique moderne et démocratique de la gestion de la ville.



6 **Guy ARLETTE**
67 ans - Gérant de société



7 **Martine MICHOTTE**
57 ans - Cadre d'un établissement public financier



8 **Gilles CLERC-RENAUD**
57 ans - Ingénieur civil dans un ministère



9 **Annie FIHMAN**
62 ans - Chef d'entreprise



10 **Jean Francis LE BARS**
69 ans - Expert comptable et commissaire aux comptes retraité



11 **Elodie KELLNAR**
42 ans - Aumônier d'hôpital



12 **Rénauld BÉJAOUÏ**
31 ans - Consultant



13 **Julia FERBOEUF**
36 ans - Assistante socio-éducative



14 **Gaël TURBAN**
20 ans - Etudiant en économie-gestion



15 **Sylvie BOULIN**
51 ans - Assistante maternelle



16 **Benjamin COUTEAU**
26 ans - Policier municipal



17 **Arielle ATTIAS**
20 ans - Etudiante Sciences Po Paris



18 **Jacques WAJNSZTOK**
63 ans - Médecin généraliste naturopathe



19 **Céline KRIEF**
37 ans - Attachée commerciale



20 **Laurent BOURDEAUX**
42 ans - Artiste lyrique



21 **Pauline GASCOINS**
35 ans - Responsable de conformité de services financiers



22 **Jacques DA ROSA MAMBAYE**
66 ans - Consultant Emploi-Formation



23 **Nathalie SARLES**
44 ans - Conseil en développement de projets culturels



24 **Nicolas OUSTABASIDIS**
22 ans - Etudiant en droit



25 **Marie-Laure MIEVILLY**
51 ans - Responsable d'un standard téléphonique



26 **Cormac RYAN**
43 ans - Chef de marché en génie climatique



27 **Anne-Laure BILLABERT**
42 ans - Maître de Conférences



28 **Jean-Patrick BENIGNI**
65 ans - Médecin



29 **Nathalie NOËL**
47 ans - Assistante bibliothécaire



30 **Eric AVOT**
49 ans - Fonctionnaire de la Police Nationale



31 **Véronique TRINCKVEL**
54 ans - Directrice expérience clientèle



32 **Jacques SALSET**
69 ans - Enseignant-chercheur



33 **Sikiani TERNIER**
55 ans - Garde d'enfants à domicile



34 **Vincent VERDIER**
50 ans - Ingénieur



35 **Marie-Amélie MILLION**
36 ans - Infirmière scolaire

FAMILLES ET JEUNESSE

À SAINT-MANDÉ, D'UNE GÉNÉRATION À L'AUTRE...

L'éducation est du ressort de chaque famille en fonction de sa culture et de son histoire.

Les parents doivent trouver auprès des services de la Ville les moyens de favoriser leurs initiatives et des lieux pour tisser des liens.

Tout doit être pensé pour les aider à concilier vie professionnelle et éducation des enfants.

FAMILLES

- > Simplifier la vie quotidienne : étendre les compétences du **guichet unique** à tous les services municipaux (sport, Maisons pour tous...), éditer une facture unique mensuelle par famille.
- > Lutter efficacement contre les **impayés** dans un souci de gestion rigoureuse et pour repérer les familles en difficulté.
- > Organiser la **Maison de la famille** autour d'un vrai projet : créer un lieu de rencontres accueillant, favoriser les échanges de services en lien avec les associations familiales comme Cafediabolo.
- > Étendre les locaux de la **ludothèque**.
- > Faire évoluer la **Maison des marronniers** en associant les usagers de toutes les générations aux orientations, aux décisions et aux projets.



ZOOM PETITE ENFANCE

Plus de 300 bébés saint-mandéens naissent chaque année.

- > **Instaurer une commission d'attribution des places en crèche** qui rendra publics ses critères de sélection. Elle sera composée d'élus de la majorité et de l'opposition et de professionnels.
- > **Informier concrètement les familles sur le coût des différents modes de garde** et les possibilités de déductions fiscales.
- > **Créer une aide municipale à l'emploi d'une assistante maternelle agréée**, pour que toutes les familles qui le souhaitent puissent accéder à ce mode de garde générant de l'emploi local et du lien social.
- > **Étendre la crèche familiale** (plus d'enfants accueillis, locaux plus spacieux) et ouvrir un Relais d'assistantes maternelles dans le sud de la ville.
- > **Examiner les propositions de places en crèches du secteur privé** pour étendre l'offre au bénéfice des Saint-Mandéens.



ZOOM JEUNES

- > **Réserver aux adolescents**, au sein de la Maison des marronniers, des espaces et des temps pour réaliser leurs projets, avec l'accompagnement d'un adulte.
- > **Pendant les périodes d'examen**, étendre les possibilités d'utiliser des salles pour travailler.
- > **Ouvrir des créneaux en libre accès** dans les équipements sportifs.



SOLIDARITÉS

À SAINT-MANDÉ, COMPRENDRE ET SOUTENIR CEUX QUI EN ONT BESOIN

Avoir recours au service social, c'est parfois une nécessité !

La Ville, dans le respect de l'anonymat et du parcours de chacun, a le devoir d'apporter son soutien à ceux qui, passagèrement ou non, rencontrent des difficultés dans leur quotidien.

NOS PRIORITÉS

- > Instaurer un véritable partenariat avec les **associations caritatives** (alphabétisation, secours alimentaire, soutien scolaire) afin de les aider à coordonner leurs actions, à partager les informations pour mieux servir les populations qui en ont besoin.
- > Instituer des **permanences de travailleurs sociaux** dans les écoles (prévention, information des enseignants, protection de l'enfance).
- > Réduire les **délais d'attente** pour obtenir un rendez-vous avec un travailleur social, organiser un préaccueil des familles en les informant de leurs droits sociaux.
- > Permettre l'accès gratuit à la médiathèque pour les titulaires des minima sociaux.



LE + TRANSPARENCE

Instituer un médiateur, trait d'union entre les Saint-Mandéens, les élus et l'administration pour :

- veiller au respect des délais de réponse,
- s'assurer que des solutions sont recherchées,
- travailler avec les usagers à la qualité de l'accueil et du service.



ZOOM SUR LE LOGEMENT SOCIAL

La pénurie de logements en Île-de-France rend nécessaire la construction de programmes sociaux, y compris pour les classes moyennes. Les projets d'urbanisme, s'ils sont bien pensés, permettent une intégration intelligente dans la ville.

- > Instaurer une commission d'attribution des logements sociaux dont la mairie est réservataire avec des élus de la majorité comme de l'opposition et des représentants d'associations concernées.
- > Travailler étroitement avec les bailleurs sociaux : accueil des nouveaux locataires, animations, sécurité.
- > Recenser les immeubles pouvant faire l'objet d'une réhabilitation.
- > Céder à un bailleur social les logements de la Ville (centre Bertaud, résidence Michelet) afin qu'ils soient mieux gérés et comptabilisés dans nos logements sociaux.
- > Travailler avec l'Etat sur le projet de logements sociaux sur le terrain de l'hôpital Bégin.

CULTURE, SPORT, ASSOCIATIONS, JUMELAGES

À SAINT-MANDÉ, **DÉCOUVRIR, COMPRENDRE, BOUGER...**

CULTURE

La programmation culturelle de notre Ville doit être pensée en fonction de ses moyens financiers et logistiques, de la proximité de Paris et des attentes de toutes les générations. Les locaux de la Médiathèque permettent des propositions innovantes et dynamiques. Mais l'importante fréquentation du Conservatoire nécessite de repenser l'accueil des pratiques culturelles.

- > Proposer une **programmation culturelle** adaptée aux équipements de la Ville et enrichir l'offre culturelle en développant un partenariat avec les villes voisines et les salles de spectacles proches (Cartoucherie, carré de Vincennes...)
- > Construire un établissement intégrant le **Conservatoire**, les **musiques actuelles** et électro, les percussions et un **auditorium** de 200 places utilisable pour les petites formes de spectacles.
- > Transformer le patio, au rez-de-chaussée de la mairie, en un lieu de **résidence d'artistes et d'artisans d'art** et offrir aux artistes saint-mandéens un lieu d'exposition permanent au sein de la Ville.
- > Moderniser le système de réservation et l'achat de billets pour les spectacles (paiement par carte bancaire ou smartphone, réservations par téléphone).
- > Rassembler les activités des **Maisons pour tous** en un lieu unique et adapté aux activités proposées.

SPORTS

Saint-Mandé est une ville sportive. Bénévoles et professionnels font un travail remarquable. Pour étendre l'offre et convaincre de la nécessité de l'activité sportive à tous les âges de la vie, un nécessaire travail de clarification et d'information doit être mené.

- > Réaliser un **audit** sur tous les équipements, le matériel et les subventions dans le domaine sportif.
- > Promouvoir le sport en mettant en valeur le **bénévolat**, les résultats locaux et le bénéfice de la pratique sportive en matière de prévention.
- > Optimiser la gestion des équipements sportifs en proposant des **crêneaux multisports** pour les familles, les jeunes et les seniors.
- > Agrandir le Centre sportif pour répondre à la demande des établissements scolaires et des associations.
- > Animer un jour par mois une "petite rue" ou une place en les fermant à la circulation pour laisser libre cours aux trottinettes, skateboards et vélos pour le plaisir des familles.





LE + SANTÉ

L'activité physique, c'est la meilleure prévention !
Faciliter l'accès aux activités sportives pour tous,
des plus jeunes aux seniors, c'est vital !

ASSOCIATIONS

C'est le domaine de l'initiative individuelle, de l'aventure collective, du brassage culturel, de l'imagination, de la mise en valeur des compétences, du volontariat. Des richesses à faire fructifier, dans la transparence et au service de tous.

- > Revoir intégralement l'offre de prêt ou de location de salles aux associations en fonction de leurs **besoins réels**.
- > Attribuer les subventions aux associations en toute transparence, en tenant compte du nombre d'adhérents et de ce qu'elles apportent à l'animation de la Ville.
- > Aider **équitablement** les associations en matière de logistique : impressions, téléphone, formations, recherche de bénévoles.

JUMELAGES

Les jumelages ont été multipliés sans que l'on ait les moyens de les faire vivre. Ils se résument trop souvent à des échanges coûteux de notables et n'intéressent qu'un petit nombre.

Et pourtant, ces échanges pourraient être une vraie richesse pour tous...

- > Encourager par une aide logistique et financière les **initiatives** qui proposent de vrais projets d'échanges linguistiques, sportifs, culturels et professionnels (écoliers, collégiens, étudiants, seniors, familles).
- > Privilégier lors des échanges l'**hébergement chez l'habitant**.
- > Utiliser les compétences des Saint-Mandéens parlant des langues étrangères, des familles bilingues, des professeurs de langues, pour qu'un **véritable dialogue** puisse s'instaurer avec nos partenaires.



SANTÉ, DÉPENDANCE, PRÉVENTION, HANDICAP

À SAINT-MANDÉ, FACILITER LE QUOTIDIEN POUR TOUS

ÂGE ET DÉPENDANCE

Les séniors donnent généreusement de leur temps, profitent de leur liberté, gèrent leur vie, voyagent. Ce n'est pas un public à part ! Ils sont acteurs de leur propre vie et continuent à développer une vie sociale. S'ils le souhaitent, la Passerelle, les Amis de Saint-Mandé et la Maison des marronniers les y aident.

C'est la dépendance qui demande une attention spécifique et personnalisée. Elle peut survenir à tout âge et demande souvent de réagir avec rapidité. Nous avons besoin d'une réflexion sur le long terme pour des réponses au quotidien.

- > Mettre en place une **équipe de professionnels** pour soutenir concrètement les aidants des **personnes dépendantes** : accueil, écoute, médiation, carnet d'adresses... y compris dans l'urgence.
- > Assister les personnes dépendantes elles-mêmes : simplification de problèmes médico-sociaux de la vie quotidienne et démarches administratives... Travailler en ce sens avec le **Centre local d'information et de coordination**.



LE MAINTIEN DES PERSONNES DÉPENDANTES DANS LA VIE DE LA CITÉ

- > Adapter la rue aux personnes âgées en perte d'autonomie : bancs, mobilier urbain...
- > Proposer une alternative aux repas à domicile pour inciter les personnes dépendantes à garder un lien social : instituer avec le relais Mozaïc du Val Mandé et des commerçants de la Ville un label "Repas séniors" avec une prise en charge partielle pour les personnes les plus démunies.

HANDICAP

450 Saint-Mandéens perçoivent l'allocation pour adulte handicapé. Adapter la ville aux handicaps, c'est donner plus de liberté à tous ceux qui perdent de l'autonomie, même momentanément. C'est aussi améliorer le quotidien des personnes malades, âgées, et des parents avec une poussette.

- > Réaliser le **diagnostic d'accessibilité** qui est une obligation légale. Réunir régulièrement la commission d'accessibilité et planifier avec elle les travaux à réaliser pour l'**adaptation de l'espace public** (abaissés de trottoirs, adaptation des locaux sportifs, accès à l'ascenseur du Centre Roger Vergne).
- > Mettre sur pied, avec un élu référent, une **cellule de veille** avec les associations concernées pour surmonter ensemble les problèmes de la vie quotidienne ; réserver un espace sur le site de la Ville pour toute question concernant le handicap et l'accessibilité.
- > Apporter une **aide logistique** aux commerçants pour la mise en œuvre de la loi sur l'accessibilité des boutiques et leur adaptation à toute forme de handicap.



SANTÉ, PRÉVENTION

La Ville est un partenaire des professionnels de santé : nous devons réfléchir avec eux à la politique de santé du territoire et les accompagner dans les missions d'éducation et d'information qui sont les bases de la prévention.

- > Inviter des spécialistes pour des **conférences** périodiques tout public, sur des thèmes touchant à la **prévention** et à l'**hygiène de vie**. Diffuser le calendrier annuel de ces conférences.
- > Prévoir un programme de prévention et de sensibilisation auprès des écoliers et des collégiens, en lien avec l'Education nationale.
- > Développer un partenariat avec les professionnels de santé volontaires pour **anticiper les besoins** à l'échelle de la Commune : urgences, remplacement des départs de médecins en retraite, partenariat avec l'hôpital Bégin et l'Agence régionale de santé.



LE + INFORMATION

Diffuser régulièrement dans la Ville des informations pratiques dans les domaines touchant à la prévention : qualité de l'air, lutte contre les épidémies, conseils pratiques...



Claire PALLIÈRE

Une équipe pour SAINT-MANDÉ

REUNIONS PUBLIQUES

Venez rencontrer Claire PALLIÈRE
et la liste "Une équipe pour Saint-Mandé"

DIMANCHE 2 FEVRIER - 15H

SAMEDI 8 MARS - 10H

Préau de l'école Paul Bert

CLAIRE PALLIÈRE S'ENGAGE :

- > à ne pas céder à des manœuvres politiciennes et à n'imaginer aucune fusion de listes entre les deux tours,
- > à ne pas cumuler plusieurs fonctions électives,
- > à ne briguer que deux mandats de Maire au maximum.



CONTACTEZ-NOUS

par mail > claire.palliere@wanadoo.fr
sur notre blog > www.claire-palliere.com
sur Tweeter > <https://twitter.com/CPalliere2014>
sur Facebook > Claire Pallière : une équipe pour Saint-Mandé

